

**Madame Anne LAMBELIN**  
**Déléguée régionale Europe de l'APF**

Madame la Déléguée régionale, chère collègue,

À l'issue de la réunion de Podgorica des 30 et 31 janvier 2026, je souhaite, par la présente, vous saisir officiellement d'une demande exceptionnelle de soutien financier de la Région Europe de l'APF pour la prise en charge de cours de français au bénéfice de plusieurs sections européennes.

La demande de formations linguistiques ne cesse de croître à l'issue de notre appel annuel à projets de coopération interparlementaire, dans un contexte de recul du français parmi les nouveaux parlementaires et fonctionnaires. Ces actions, autrefois financées par l'OIF, ne le sont plus depuis 2021. Après plusieurs années d'efforts assumés sur ses ressources propres, l'APF ne dispose plus, en 2026, des marges budgétaires nécessaires pour soutenir ces formations en Europe.

Les demandes concernent les sections de Hongrie, de Lituanie, de Moldavie et du Monténégro. Elles portent sur des formations destinées à 24 parlementaires et 59 fonctionnaires, pour un montant global de 20 000 €.

Au-delà de l'enjeu linguistique, il s'agit d'un investissement stratégique pour garantir la pleine participation de ces sections aux travaux de notre Assemblée et pour consolider la place du français comme langue de dialogue parlementaire en Europe.

Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir étudier cette demande et de nous faire part des suites que la Région Europe entend lui réserver.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée régionale, en l'assurance de ma haute considération.

Paris, le 4 février 2026

**Amélia LAKRAFI**



**Assemblée parlementaire de la Francophonie**

235 Bd Saint-Germain  
75007 Paris (France)  
Téléphone : + 33 1 40 63 91 60

info@apf-fr.org  
apf-francophonie.org

